

## Crépi à la chaux, grain fin N° 345

*Fiche technique*

### **Nature du produit**

Crépi à base de chaux, structurant, à grains fins, sans dispersion synthétique, applicable au pinceau ou au rouleau.

### **Utilisation**

Revêtement blanc, mat, décoratif pour murs et plafonds, à l'intérieur, sur supports minéraux (par ex. enduit, béton, grès calcaire), argile, placo-plâtre, papier peint ingrain, peintures minérales

### **Propriétés techniques**

- Choix écologique conséquent des matières premières
- Haut pouvoir de diffusion (valeur sd < 0,05 m)
- Forte opacité
- Propriétés de remplissage

### **Composition**

Eau, hydroxyde de calcium, dioxyde de titane, masses de remplissage minérales, ester glycérique de colophane en tant que savon de potassium, cellulose.

Déclaration actuelle sur [www.auro.com](http://www.auro.com).

### **Teinte**

Blanc. Colorable avec la Peinture colorée à la chaux N° 350\*. Cette dernière dilue le produit; tenir compte du changement de sa consistance. Des essais préalables sont recommandés.

### **Méthode d'application**

Température d'application minimum : +8°C. Appliquer rapidement et uniformément au pinceau ou au rouleau. En fonction du pouvoir d'absorption du support, diluer éventuellement avec de l'eau (max. 20 %).

### **Temps de séchage par climat normal** (20 °C, 60% d'humidité relative)

- Traitement ultérieur possible après 24 heures, ceci dépendant énormément de la température, de l'humidité de l'air et du support.
- Le délai de séchage peut être beaucoup plus long si le degré d'humidité est élevé et la température basse.
- Le séchage final est atteint après plusieurs semaines. Une forte humidité de l'air favorise le processus de carbonisation (durcissement).

### **Diluant**

Prêt à l'emploi. Peut être dilué avec de l'eau.

### **Consommation**

Environ 0,30 kg/m<sup>2</sup> par couche, sur support lisse et peu absorbant. Elle peut varier en fonction de la méthode d'application, de la structure de la surface et du pouvoir d'absorption. Déterminer les consommations exactes par des essais directs sur l'objet.

### **Nettoyage des outils**

Nettoyer les outils immédiatement après l'utilisation à l'eau. Eviter les éclaboussures et les débordements ou les enlever immédiatement.

### **Conservation**

A 18° C dans l'emballage d'origine fermé : 24 mois.

### **Stockage**

Stocker les contenants d'origine fermés dans un endroit frais, sec, à l'abri du gel et hors de la portée des enfants. Avant de refermer le contenant, enlever les dépôts de produit sur le couvercle et les bords et pulvériser le couvercle et les bords avec l'Anti-moisissure N° 413\*.

### **Emballage**

Polypropylène. Poignée en métal.

### **Traitement des déchets**

Les contenants vidés et propres peuvent être recyclés. Les résidus secs peuvent être jetés dans les déchets ménagers ou traités comme des déchets de construction. Résidus liquides: Code CED 080120, suspension aqueuse ; le cas échéant, contacter les partenaires compétents en matière de traitement de déchets.

**Classe de danger:** Néant

### **Remarque**

Contient de l'hydroxyde de calcium. Identificateur/catégorisation de danger : Xi/irritant

### **Attention:**

Irrite les yeux et la peau. Risque de lésions oculaires graves. Tenir hors de la portée des enfants. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau et consulter un médecin. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement abondamment à l'eau. Lors de l'application porter des gants de protection appropriés et des lunettes hermétiques/protection du visage. En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. En cas d'application par pulvérisation: ne pas inhaler les vapeurs. Respecter les données des fiches de sécurité et des fiches techniques\*.

# Recommandations techniques d'application

## Crépi à la chaux, grain fin

### 1. SUPPORTS

#### 1.1 Supports adaptés

Supports minéraux (par ex. enduit, béton, grès calcaire), argile, placo-plâtre, peintures minérales à l'intérieur. Rendre les anciens revêtements mats légèrement rugueux. Vérifier le pouvoir d'adhésion et l'aptitude de la surface à être peinte, par des essais.

#### 1.2 Supports non-adaptés

Bois, plastique ou surfaces synthétiques similaires, anciennes couches synthétiques, revêtements brillants ou similaires à des laques. Enlever les anciennes couches non-adhérentes et non-solides.

#### 1.3 Conditions générales

Le support doit être ferme, solide, adhérent, légèrement absorbant, mouillable à l'eau, propre, exempt de substances huileuses, grasses, d'efflorescences, de substances saignantes et non-friable.

### 2. APPLICATION

#### 2.1 Préparation du support

- Enlever complètement les parties non-adhérentes, la poussière, la saleté, les substances huileuses, les anciennes couches synthétiques.

Poncer les couches de frittage sur les enduits ou surfaces en béton frais. Enlever les agents de démoulage, par ex. à l'aide du Nettoyant pour laque et lasure AURO N° 435\*.

- Brosser les surfaces friables à sec ou les nettoyer à l'eau.

- Reboucher les trous, fissures, etc. avec un produit adapté au matériau du support.

- Nettoyer les enduits et le cas échéant, les humidifier 1 à 2 jours avant l'application.

- Nettoyer les anciennes couches minérales à sec ou à l'eau. Enlever les couches abîmées.

- Brosser, passer l'aspirateur et bien nettoyer les anciennes couches adhérentes. Enlever la saleté. Enlever complètement les anciennes couches non-adhérentes ou s'effritant.

- Bien recoller les joints des papiers peints; enlever les traces de colle. Recouvrir après le séchage.

- Bien protéger les surfaces environnantes, qui ne sont pas à traiter (en particulier, le verre, la céramique, le bois et le métal); couvrir soigneusement.

#### 2.2 Traitement de base

Appliquer 1 couche de Peinture à la chaux, qualité professionnelle N° 344 diluée avec max. 20% d'eau sur le placo-plâtre ou les supports traités au préalable avec l'enduit de rebouchage N° 329 ou fortement contrastés.

#### 2.3 Traitement suivant

- Après une préparation adéquate du support, 1 couche de Crépi à la chaux, grain fin N° 345 est suffisante.

- Le cas échéant, une couche supplémentaire de crépi ou de Peinture à la chaux, qualité professionnelle N° 344\* peut être appliquée.

- Respecter un délai de séchage d'au moins 24 heures entre les différentes étapes de travail.

### Conseils

- Température d'application min. 8 °C, max. 30 °C, max. 85 % d'humidité relative, conditions optimales 18-25 °C, 40-65 % d'humidité relative.

- Bien remuer avant l'emploi et pendant l'application.

- Ne pas mélanger avec des produits autres que ceux mentionnés.

- Les enduits neufs, particulièrement ceux qui contiennent de la chaux, doivent sécher sans revêtement pendant 4 semaines au moins.

- L'exposition directe au soleil, l'humidité et la saleté sont à éviter pendant l'application et le séchage. A l'extérieur, protéger la surface de la pluie et du soleil pendant au moins 5 jours.

- Eviter les séchages précipités pour une carbonisation suffisante. Le cas échéant, dans les premiers jours, pulvériser la surface finement avec de l'eau, une fois par jour.

- Humide, présente un léger effet de lasure (transparent). Le pouvoir couvrant est atteint après séchage.

- Des surfaces légèrement « nuageuses », l'apparition de taches et d'efflorescences sont possibles et sont spécifiques au produit.

- Respecter les informations de l'Association Fédérale de l'Industrie du Plâtre (Bundesverband der Gipsindustrie e.V.), en particulier celles données dans les fiches n°2 et n° 6.

- Tous les travaux de peinture doivent être adaptés à l'objet et à son utilisation.

\* voir fiches techniques correspondantes.

Les indications et suggestions figurant dans cette fiche technique sont le résultat de longues années de recherche et d'essais pratiques. Ces indications et suggestions poursuivent un but d'information et de conseil, mais ne dispensent pas pour autant l'acheteur ou l'utilisateur de vérifier si le produit correspond effectivement à l'utilisation qu'il souhaite en faire. C'est pourquoi ces indications n'engagent aucune obligation et aucune responsabilité d'un point de vue juridique. Le recours à nos conseils professionnels ne saurait donner naissance à un rapport de conseiller à consultant. Les informations figurant dans cette fiche technique perdent leur validité lors de la parution d'une nouvelle version. Mise à jour du 14/09/09.